

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée

**Band:** 14 (1893)

**Heft:** 7

**Artikel:** Chronique de l'esclavage

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134597>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le sultan de Ngaundéré; puis il a délégué, sous la conduite d'un chef ami, un de ses lieutenants, M. Ponel, vers la capitale de l'Adamaoua.

Retenue à Chirou jusqu'au mois de juillet par suite des basses eaux du Bénoué, la mission Mizon a profité de son arrêt forcé pour nouer de solides relations avec le chef Mourï. Plusieurs factoreries ont, en outre, été créées sur le Bénoué.

---

### CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le rapport présenté par M. Mackenzie à l'assemblée générale des actionnaires de l'**Imperial British East African Company**, fait valoir, à l'appui de la demande d'aide de la part du gouvernement britannique, l'argument que, au point de vue de la traite, la Compagnie aurait fait pour l'abolition de l'esclavage, pendant les cinq années de son existence, à ses propres frais, autant que le gouvernement anglais en vingt ans. Elle aurait en particulier libéré un grand nombre d'esclaves. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit de la situation faite aux esclaves de Mombas, et aux missionnaires de Freetown dans la question des esclaves fugitifs, mais nous ajouterons que la somme de 87,000 francs payée au premier moment de la caisse de la Compagnie aux soi-disant propriétaires d'esclaves réfugiés sur les établissements de la mission a bel et bien été réclamée aux amis de la mission rendus plus ou moins responsables de l'évasion d'esclaves fugitifs par le fait de la proximité de Mombas de ces établissements, et que la somme déboursée de ce chef par la Compagnie lui a été remboursée par des amis des missions auxquels on avait réussi à persuader que l'argent des actionnaires n'avait pas été souscrit pour servir à racheter des esclaves. Il est bon de rendre à chacun ce qui lui est dû. L'argument du rapport doit servir à persuader que les services rendus à une cause humanitaire constituent à la Compagnie un titre à une restitution par le gouvernement de sommes dépensées en faveur de l'œuvre civilisatrice dans la sphère d'influence anglaise; le rapport aurait dû dire que la somme affectée primitivement au rachat d'esclaves a été remboursée par les amis des missions.

Dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, M. F. Bayley a demandé au sous-secrétaire d'État pour les affaires étrangères s'il avait été informé que l'**Imperial British East African Company**, avait répondu à une lettre du Rév. C.-T. Wakefield, que dans les territoires sur lesquels la Compagnie exerce sa souveraineté, un particulier ne pouvait pas légalement recevoir et garder des esclaves fugitifs; que les missionnaires ne pouvaient résider dans ces territoires qu'à la condition

de se soumettre à cette loi ; que la police avait le droit de faire exécuter la dite loi ; que la Compagnie se basait pour en agir ainsi sur les instructions envoyées par le marquis de Salisbury au consul britannique à Zanzibar le 1<sup>er</sup> février 1889, et si le Secrétaire d'État reconnaissait que ce fût là le sens des instructions données par son prédécesseur. Sir E. Grey reconnut que la correspondance en question lui avait bien été communiquée, mais que le gouvernement de S. M. n'était pas préparé à assumer la responsabilité du langage précis employé par la Compagnie ; que la position des Sociétés de missions relativement aux esclaves fugitifs dans les territoires administrés par la Compagnie avait été fixée par la dépêche du 1<sup>er</sup> février 1889 et que la décision d'alors avait été prise en vue de la sécurité des missionnaires. Il ressort des explications fournies au Parlement par le Secrétaire d'État que le sort des esclaves fugitifs dans la région même où ont été fondés les établissements pour les esclaves libérés est aussi précaire aujourd'hui qu'il l'était il y a quatre ans ; que malgré les dispositions des Actes des Conférences de Berlin et de Bruxelles, l'Imperial British East African Company a réussi à faire donner force de loi à l'interdiction faite aux missionnaires de ces établissements d'y recevoir aucun esclave fugitif, c'est-à-dire que les esclaves ont perdu plutôt que gagné à l'installation dans ces parages des agents de la susdite Compagnie.

Le *Berliner Tagblatt* du 7 juin a publié une lettre de son correspondant M. Eugène Wolff, qui écrivait le 13 février de Kampala dans l'**Ou-Ganda**, que le lieutenant Schloifer était venu enrôler pour le compte de la Société anti-esclavagiste allemande, avec l'assentiment du capitaine Williams, 30 Ba-Ganda et 4 grands canots qu'il avait emmenés à l'île Oukéréoué. Les hommes devaient être formés pour les expéditions anti-esclavagistes allemandes. Seulement, M. Wolff exprime son étonnement de ce que le capitaine Williams n'ait fourni que des Ba-Ganda mahométans, au lieu de protestants ou de catholiques. Or, dit-il les Ba-Ganda mahométans passent dans l'Ou-Ganda pour les pires trafiquants de femmes et d'enfants ; ils ne travaillent jamais, ont besoin pour leurs chambas de beaucoup de travailleurs, qu'ils se procurent en faisant des razzias, abstraction faite des nombreux enfants qu'ils font entrer dans les harems. Au reste, M. Wolff affirme que d'après les renseignements qu'il a reçus, la traite est presque nulle sur le Victoria-Nyanza. Les convois d'esclaves qui, de cette région, sont dirigés vers la côte de l'océan Indien, empruntent la voie de terre soit par le Bouddou et le Karagoué, soit par le Kavirondo et l'Ou-Kambani. On peut espérer que les stations allemandes réussiront à supprimer ce trafic.

Le *Deutsches Kolonialblatt* a publié, de M. von Eltz, attaché à l'expédition du major von Wissmann, au **Nyassa**, une lettre au Comité anti-esclavagiste allemand sur les troubles suscités dans le **Haut-Chiré** par les Arabes esclavagistes, contre l'administration de M. H.-H. Johnston, commissaire anglais. Les Arabes ayant capturé un jeune garçon, fils de Koumbava, indigène très considéré à Zomba, entre le Chiré et le lac Chiroua, le père offrit de le racheter, mais le prix de la rançon exigée était si élevé, qu'il dut y renoncer et s'adressa à l'administrateur britannique. Celui-ci ordonna au caporal Hore, de la station de Mpimbi, de se rendre avec une trentaine de Zanzibarites et de Wa-Koua, sous la conduite de Koumbava, à l'endroit où se trouvait la caravane d'esclaves, afin de délivrer le captif, et, si possible, les autres prisonniers des Arabes. L'expédition réussit, libéra les esclaves, et brûla les cases du chef Gousapa, complice des esclavagistes ; mais en revenant à Mpimbi, elle fut assaillie par des indigènes ; le caporal Hore et un capitaine anglais qui s'était joint à lui durent se séparer, l'expédition perdit ses charges, et eut plusieurs morts et blessés. Hore ne put échapper à l'ennemi qu'en sautant dans le fleuve où il dut nager sur un parcours de 300 mètres avant d'être en sûreté. En même temps, la Compagnie des Lacs africains voyait un de ses bateaux pillés par le chef indigène Malavi, qui massacrait une partie des hommes de l'équipage et blessait les autres. D'autre part, une expédition de chasse dirigée par un Anglais, M. Koo, était attaquée près du village de Léonda, et son chef se sauvait à Mpimbi après avoir dû laisser aux mains des assaillants tout ce qu'il possédait. M. von Eltz mit à la disposition des Anglais en péril ses armes et ses munitions. Le capitaine Prager, avec l'artillerie de l'expédition allemande, s'efforça de dégager le capitaine anglais cerné par les esclavagistes. Il comprenait qu'aussi longtemps que durerait les troubles, il ne pourrait transporter aucune charge à Mpimbi, que les porteurs ne se risqueraient pas à s'y rendre et que ses chantiers de Mpimbi, pour le montage de ses bateaux, étant sur territoire britannique, il devait prêter son concours aux Anglais en péril. Suivant la rive droite du fleuve, pendant que les Anglais marchaient le long de la rive gauche, il se fraya un chemin à travers un feu très vif jusqu'à Léonda, siège des esclavagistes, dont il se rendit maître et qu'il brûla ; puis il parcourut le territoire environnant pour le purger de tous les Arabes qui auraient pu barrer la route à l'expédition chargée d'établir les vapeurs allemands sur le Nyassa. Les esclavagistes étaient armés de chassepots et pourvus des munitions nécessaires. Ils avaient formé à

Léonda une colonie proprement dite, y avaient construit des maisons arabes, et établi leur pouvoir sur un territoire assez étendu. Actuellement, leurs demeures sont incendiées, et l'administration anglaise a adressé, par voie diplomatique, à l'autorité allemande ses remerciements pour le service rendu aux Anglais du Chiré par l'expédition anti-esclavagiste allemande.

Jusqu'à présent aucun rapport détaillé sur la lutte engagée contre les Arabes par le lieutenant Dhanis n'est encore parvenu au gouvernement de l'**État indépendant du Congo**. Les lettres qui confirment les télégrammes annonçant les victoires successives remportées par les officiers belges sont presqu'aussi brèves que les dépêches elles-mêmes. Il n'est du reste pas étonnant qu'il en soit ainsi. Le moment est tout à l'action ; il faut attendre la fin des opérations combinées des différentes colonnes d'expédition pour obtenir des détails officiels sur les évènements récents qui se sont accomplis au centre de l'Afrique et dont le retentissement a été si considérable. L'absence de tout rapport officiel sur les péripéties de la marche victorieuse du lieutenant Dhanis rend d'autant plus intéressants les renseignements suivants publiés par l'*Etoile belge*, extraits d'une lettre du sous-lieutenant Michaud, un des officiers qui ont le plus vaillamment secondé les efforts du jeune chef. Voici comment s'exprime cet officier qui est en mesure de parler en connaissance de cause, puisqu'il a pris une part active aux combats qui se livrent depuis deux ans autour de Lousambo et que sa conduite lui a valu d'être cité à l'ordre du jour :

19 janvier 1893, à 5 heures de marche de Nyangoué.

Demain nous bombarderons Nyangoué, c'est-à-dire que nous attaquerons dans leur dernier refuge tous les bandits que nous avons progressivement chassés devant nous. La prise de la citadelle qui leur sert d'abri suprême sera le couronnement d'une série d'événements heureux dont la Belgique aura déjà appris la nouvelle au reçu de la présente. C'est vers Nyangoué que se tendent les bras menaçants des indigènes impatients de venger le sang de leurs frères qui ont succombé sous les coups des Arabes. Il faut avoir été témoin des méfaits sans nom commis par les esclavagistes pour comprendre l'émotion que je ressens à prononcer ou entendre prononcer le nom arabe.

Vous connaissez les circonstances dans lesquelles les Arabes furent obligés de repasser le Lomami et perdirent un grand nombre des leurs dans le fleuve et parmi eux des gens de marque. Après le passage du fleuve par nos troupes, le commandant Dhanis organisa nos forces en trois colonnes. La colonne centrale était la plus forte et notre vaillant

chef en prit lui-même la direction; j'eus l'honneur d'en faire partie. Une colonne est détachée sur le flanc droit, une seconde sur le flanc gauche; celle du centre a pour objectif Nyangoué qu'elle attaquera de front. Les deux autres doivent protéger nos mouvements et empêcher les Arabes de tenter un mouvement tournant ou de pousser, en nous débordant, une attaque sur le camp de Lousambo, assez dégarni en ce moment, — coup hardi, il est vrai, mais qui, en cas de réussite, pouvait donner aux Arabes l'espoir de voir les indigènes se séparer de notre cause. C'est pourquoi, à gauche comme à droite, on veille.

Le premier jour de marche se passa sans alerte. Nous étions au 29 décembre 1892. Le lendemain l'aile droite fut vigoureusement attaquée par l'ennemi. Nos émissaires nous rapportent que le gros des forces ennemis semble prendre part au combat. Cette nouvelle se confirme bientôt et le commandant Dhanis et moi nous nous portons à l'endroit menacé. Après quelques heures de marche nous prenons contact avec l'ennemi qui semblait très entreprenant et ne s'attendait pas à nous voir arriver de sitôt. Malheureusement le pays est marécageux. Nous combattons, le corps dans l'eau jusqu'aux épaules. Devant le feu nourri et meurtrier de nos troupes, les Arabes reculent et bientôt nous gagnons suffisamment de terrain pour prendre pied sur le sol ferme. Le commandant Dhanis fait alors sonner la charge et nos soldats s'élancent sur les Arabes baïonnette au canon, aussi alertes que s'ils sortaient du bivouac.

Cette journée fut très chaude et N'Gongo Lutété, qui était en personne de ce côté, à la tête des troupes auxiliaires détachées à l'aile droite, ne nous cacha pas les craintes que lui avaient inspirées les premiers moments de la lutte, alors qu'il ne pensait pas pouvoir obtenir un si prompt secours. A 5 h. du soir l'ennemi était en pleine déroute. L'action avait commencé à 6 heures du matin et depuis cette heure il avait fallu combattre sans trêve ni merci. Aussi notre chef jugea-t-il que les troupes avaient besoin de repos et l'on campa deux jours sur le champ de bataille.

La marche en avant fut reprise ensuite jusqu'à Gajo Capupa. Là nous rejoignit le sergent Cassart qui, après avoir pris part à l'expédition Delcommune, venait se mettre à la disposition de M. Dhanis avec 70 fusils.

Le 9 janvier, vers 6  $\frac{1}{2}$  heures du matin, nous entendons une vive fusillade dans le lointain. Cependant les ailes de la colonne n'ont rien signalé. Le doute n'est pas permis. C'est Cassart qui approche et qui est aux prises avec les Arabes. Le commandant Dhanis envoie dans la direction de la fusillade une troupe de deux cents hommes pour reconnaître ce qui se passe de ce côté. Le lieutenant Wouters d'Oplinter, le sous-lieutenant

Scherlink et moi sommes désignés pour accompagner la troupe. Après trois heures de marche, nous tombons sur un camp arabe commandé par Muine-Moharra en personne. La présence du chef semble rallumer l'ardeur de ses hommes. Pour nous, elle sert également de stimulant et rarement attaque fut conduite plus vigoureusement. Aussi le combat ne dura pas longtemps et le camp arabe fut bientôt abandonné par ses défenseurs. Ceux-ci cependant tentèrent un retour offensif et c'est au moment où, se sentant perdu, Muine-Moharra revint à la charge avec la rage du désespoir, qu'il tomba frappé mortellement à quelques pas de mes valeureux compagnons de l'armée belge.

Voilà la mort d'Hodister vengée et l'Afrique débarrassée d'un de ses tyrans les plus sanguinaires. Quelle ne fut pas notre angoisse en trouvant sur le champ de bataille une tente et un lit de camp semblables à ceux que possèdent les Européens ! L'idée de l'assassinat du sergent Cassart nous vint à l'esprit, mais heureusement celui-ci est sain et sauf ; il avait seulement été aux prises avec une bande isolée d'Arabes, ce qui avait donné lieu à la fusillade qui a si bien guidé nos pas pour infliger à nos ennemis la terrible leçon qui leur enlève un des chefs les plus puissants et les plus redoutés. Les objets de campement ramassés sur le lieu de l'action furent reconnus comme ayant appartenu à M. Hodister.

Après la lutte, nous décidons de nous rejeter lestement vers le gros de nos forces par crainte de les voir attaquer pendant notre absence. En route, on nous apprend que Séfou, avec une troupe considérable, a effectivement commencé une attaque. Nous accélérons le pas et bientôt nous entendons éclater une fusillade intense. Seulement l'on nous a aperçus et nos gens accourent au devant de nous en nous félicitant et en nous apprenant que la fusillade n'est destinée qu'à fêter notre brillante victoire. Le commandant Dhanis nous reçoit avec effusion et nous félicite vivement sur les résultats importants de notre expédition. Le 11 janvier je suis envoyé en reconnaissance avec 60 hommes. A quatre lieues du camp je rencontre inopinément les hommes de Séfou. Voyant notre petit nombre, ils attaquent notre détachement avec rage. Bientôt cependant, après quelques feux de salves bien dirigés, leur belle humeur fléchit et ils montrent plus de promptitude à fuir qu'ils n'en avaient mis à attaquer. Dhanis et ses forces se portent en avant, mais l'ennemi craint que nous ne fassions subir à Séfou le sort de Muine-Moharra et il ne nous donne pas le temps de lui livrer ce nouvel assaut. Voilà où s'arrêtent les opérations à l'heure présente. Demain nous bombarderons Nyangoué. Mais force m'est de terminer cette lettre qui doit partir avec le courrier de Lou-

sambo. Tout le pays entre le Lomami est à nous. Les chefs viennent de toutes parts faire acte de soumission. Les cadeaux affluent. L'abondance règne au camp et je vous assure que l'enthousiasme n'y fait pas défaut, tant du côté de nos braves troupes africaines que de celui de mes collègues et des sous-officiers qui nous sont adjoints.

Le *Times* a annoncé que la **Royal Niger Company** allait communiquer à ses actionnaires une note relative à l'expédition du lieutenant Mizon, sous le titre sensationnel de « Chasse aux esclaves par des Français sur le territoire britannique; » les journaux français ont répondu par l'exposé des faits suivants : Au mois de décembre dernier, la ville païenne de Kouna, enclavée dans le Mouri et révoltée contre son autorité avec l'appui tacite des Anglais, ayant aussi pillé des caravanes destinées aux factoreries du lieutenant Mizon, celui-ci demanda la restitution de l'ivoire volé. Les Kounas l'ayant refusé et ayant de plus détruit les fermes foulbés du Mouri, une expédition fut organisée contre eux par Mizon et son allié, le sultan Mohamed-Inah. La ville de Kouna qui était fortifiée et peuplée d'environ 15,000 habitants, fut enlevée avec bravoure par les deux camarades de M. Mizon, MM. Chabredier et Nebout, qui furent tous les deux blessés, à la tête de quinze Sénégalaïs dont trois furent tués. Leurs alliés, les Mouris, se lancèrent alors au pillage de la ville prise et firent 400 prisonniers seulement, la plupart des assiégeants s'étant enfuis par la porte opposée à la brèche. Suivant les prescriptions coraniques, le dixième du butin et des prisonniers, soit 40 hommes, furent envoyés au chef religieux du pays, l'émir de Sokoto, mais par Mohamed-Inah, et non par le lieutenant Mizon. Celui-ci refusa au contraire formellement la part du butin qu'on lui offrait, mais ne crut pas devoir se heurter aux coutumes religieuses du pays avec lequel il venait de s'allier. Il joignit même à la caravane que Mohamed-Inah envoyait à son chef l'émir de Sokoto, des cadeaux dont l'émir se montra fort touché. C'est sur ce fait très simple cependant, que la Royal Niger Company et le Foreign Office ont dressé contre M. Mizon une accusation de complicité dans la traite des esclaves.

---

## LA MISSION MAISTRE

D'APRÈS M. F. G. CLOZEL, MEMBRE DE L'EXPÉDITION.

### DEUXIÈME ARTICLE

Nous avions laissé, dans notre dernier numéro, la mission Maistre dans le pays des Saras, sur la rive gauche du Chari, à la limite méridionale